



**Agence de développement économique et d'urbanisme  
« Quimper Cornouaille Développement »**

**Assemblée Générale  
Conseil d'Administration**

**Conférence de Presse – 7 mars 2011**

---

**Quimper Cornouaille Développement**  
3 rue Pitre Chevalier - Créach Gwen - CS 40002  
29018 QUIMPER CEDEX  
Tél. : 02 98 10 34 00  
[contact@quimper-cornouaille-developpement.fr](mailto:contact@quimper-cornouaille-developpement.fr)

---

## LE TERRITOIRE ET SON OUTIL PARTENARIAL DE DEVELOPPEMENT

### LA CORNOUAILLE

- 330.000 habitants = 10,5% de la population bretonne (3.120.000 habitants)
- 2.500 km<sup>2</sup> = 9,2% de la surface de la Bretagne (27.000 km<sup>2</sup>)
- 330 km de côtes = 12,2% du linéaire côtier breton (2.700 km)
- 5 aires urbaines dont 4 contigües (Quimper, Concarneau, Douarnenez et pays Bigouden) et une non contigüe (Quimperlé)
- 10 EPCI dont 1 communauté d'agglomération et 9 communautés de communes
- 128.000 emplois salariés (10,1% de la Bretagne) en 18.300 établissements
- Tissu économique notamment caractérisé par la place de la pêche, du tourisme mais aussi de l'industrie (18,3% des emplois contre 16,7 en Bretagne, 5<sup>e</sup> région industrielle française)
- Innovation : pôles de compétitivité (mer, valorial), outils de développement (technopole, ADRIA...), enseignement supérieur (5.000 étudiants)

### QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT

Création en 2010 de l'agence de développement économique et d'urbanisme

Intégration en 2011 des activités du pays de Cornouaille

- ⇒ Structure partenariale unique pour la Cornouaille : outil d'ingénierie stratégique et de développement territorial au service des acteurs publics et économiques de la Cornouaille
- ⇒ Objectifs : impulser et accompagner un développement économique et territorial durable, mettre le développement économique au cœur du projet de territoire, promouvoir un modèle de développement propre à la Cornouaille

Sont partenaires : sous l'impulsion de Quimper Communauté, les 10 communautés de Cornouaille et les 3 chambres consulaires, les syndicats de SCoTs, l'Etat, la région et le département

Association Loi de 1901, agence d'urbanisme agréée, Quimper Cornouaille Développement compte 24 emplois situés sur Creach Gwen à Quimper

## L'INTEGRATION AGENCE - PAYS

L'année 2011 marque l'intégration des activités de l'agence Quimper Cornouaille Développement et du Pays de Cornouaille.

Cette intégration résulte d'une volonté partagée des élus cornouillais de disposer d'un outil unique d'études et de conduite des stratégies territoriales. Elle a été préparée sur le second semestre 2010 et décidée en fin d'année. Elle est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et se reflète dans le programme et le budget 2011 de l'agence.

### HISTOIRE DU PAYS DE CORNOUAILLE ET DE L'AGENCE

#### **Le Pays de Cornouaille :**

Après mobilisation du territoire cornouillais engagée depuis 1997, la structuration institutionnelle du Pays de Cornouaille s'est réalisée dès parution de la Loi de 1999 offrant un cadre statutaire aux pays : une association de préfiguration a été créée en 1999, à laquelle s'est ensuite substituée la forme réglementaire du GIP (groupement d'intérêt public) à compter de début 2003.

Le pays s'est d'abord attaché au suivi de la charte relevant les ambitions cornouillaises partagées et des financements contractuels afférents (contrat de plan Etat – Région). Il employait 3 agents, un directeur, une chargée de mission et une assistante. Puis il s'est doté en 2007 d'une action énergie sur impulsion Région-Adème et de 2 emplois de conseillers énergie, et a repris en 2010 les actions des pays touristiques de Quimper et des Portes de Cornouaille et 3 emplois correspondant.

#### **L'agence Quimper Cornouaille Développement :**

L'agence Quimper Cornouaille Développement a été créée en 2010. Après de premières études de préfiguration en 2005 constatant un déficit d'ingénierie stratégique territoriale en Cornouaille d'abord restées sans suite, Quimper Communauté a repris le dossier en 2008-2009 et proposé un projet aux communautés et partenaires, auquel tous ont adhéré.

Structure d'ingénierie partagée, axée sur le développement économique et les stratégies d'aménagement, il s'agit statutairement d'une agence d'urbanisme agréée, association Loi de 1901, formatée sur 14 emplois dont 9 originaires des services de Quimper Communauté. Outre cet effort de mise à disposition d'ingénierie, Quimper Communauté assure également largement la charge supplémentaire de la structure de manière à faciliter l'effort budgétaire demandé aux partenaires.

### INTEGRATION DE L'ENSEMBLE A COMPTER DE 2011 :

Le succès de l'agence en 2010, la force de ses effectifs et missions et le leadership assumé de Quimper Communauté ont rapidement conduit les partenaires, face aux limites du GIP et au départ de son directeur en 2010, à souhaiter une intégration à l'agence de l'ensemble des activités.

Cette intégration, préparée au second semestre 2010 avec l'aide d'un consultant, consiste en un transfert à l'agence de l'ensemble des activités du GIP sauf le suivi du volet territorial du contrat de projet Etat Région qui nécessite pour l'Etat la continuité de la signature du GIP.

L'objet et les statuts de l'agence permettaient cette reprise d'activités. Les statuts du GIP ont été ramenés à l'exercice de sa seule activité restante jusqu'à son terme fixé en 2013, activité menée au nom du GIP mais en parfaite coordination : GIP et agence ont un même territoire, un même président et un même directeur.

Pour le reste, les activités, les personnels, les budgets et leurs financements font dorénavant partie intégrante du projet de l'agence Quimper Cornouaille Développement, au service de la Cornouaille.

## LE PROGRAMME PARTENARIAL DE TRAVAIL 2011

### **Le principe de l'agence :**

Programme de travail décidé en commun et conduit dans l'intérêt commun.

Fonction des attentes combinées des membres et des ressources disponibles ou mobilisables.

### **Le programme 2011 :**

Etabli en continuité du programme de principe fondateur de l'agence en 2010,

Précisé en fonction des échanges et de l'écoute des membres fin 2011,

Intégrant les activités reprises du pays de Cornouaille à compter de 2011.

## **LES GRANDS AXES DE TRAVAIL :**

### **Développement économique :**

- dynamique cornouaillaise : comité de stratégie économique, valorisation et promotion de la Cornouaille, animation du réseau des développeurs. NB : conduite du projet ialys.
- innovation, emploi et formation : impulsion des projets et suivi des acteurs de l'innovation, soutien à l'université, suivi des questions d'emploi et formation. NB : emploi-formation domaine nouveau.
- dossiers et implantations Quimper Communauté : accompagnement de la collectivité, relations entreprises, grands dossiers et zones d'activités. NB : pépinière des innovations.
- tourisme : accompagnement touristique des territoires des 5 communautés impliquées et coordination cornouaillaise. NB : impulsion e-tourisme.

### **Aménagement et urbanisme :**

- SCoT et InterSCoT : réalisation du SCoT de l'Odet, animation de réseau et coordination entre les 5 SCoTs cornouaillais. NB : objectif d'arrêter et approuver le SCoT de l'Odet en 2011.
- projets urbains, mobilités, maritimité : association à la définition de projets, suivi des questions de mobilité, travail sur la maritimité... NB : appel à projet mer et littoral ; travail sur l'armature urbaine.
- planification habitat : suivi, association au pilotage ou réalisation de PLH. NB : perspective du PLH de Concarneau-Cornouaille.

### **Territoire et énergie :**

- énergie : accompagnement des démarches de plans climat énergie des collectivités, information auprès des particuliers et conseil partagé auprès des communes. NB : lancement de la démarche PCET en 2011.
- projets de territoire : ingénierie des financements contractualisés (contrat de pays et VT du CPER), veille générale et lien avec le conseil de développement, impulsion des projets hermineo et très haut débit, accompagnement de Quimper Communauté sur son projet communautaire. NB : attente de choix régionaux sur le déploiement numérique.

### **Ressources et gestion :**

- observation et ressources : mise en place du système d'observation de l'agence, développement de la cartographie, ressources documentaires et site web. NB : démarrage de l'observation habitat ; lancement du site web.
- management et gestion : recadrage de la gestion du nouvel ensemble agence + pays, recadrage des budgets et mise en place du suivi budgétaire. NB : processus décisionnel et comptabilité analytique.

**Et, plus transversalement :**

- Apport des multiples contacts et travail de réseau en termes de représentation du territoire et opportunités de développement ;
- Apport des multiples travaux, instances et réunions de l'agence en termes de coordination et cohésion territoriale ;
- Apport des moments de nature événementielle en termes de diffusion de l'information et des travaux.

## LE BUDGET ET LES EQUIPES DE TRAVAIL

### LE BUDGET 2011 :

L'agence est dotée d'un **budget de 1,9 M€ pour 2011**, ses 1,2 M€ de budget en sa forme originelle étant complétés de 0,7 M€ de budget en provenance du pays de Cornouaille.

### C'est un budget essentiellement de fonctionnement, composé :

- à 22% de dépenses de fonctionnement et investissement courant (0,4 M€)
- à 61% de frais de personnel et charges assimilées (1,2 M€) ;
- à 12% de capacités d'études et prestations (0,2 M€) ;
- à 5% de dépenses imprévues permettant de sécuriser les équilibres (0,1 M€).

### Il est financé à raison de :

- 27% de contributions supra-cornouaillaises, dont 1/3 au titre de l'agence d'urbanisme et 2/3 au titre des activités pays (0,5 M€) ;
- 47% de contributions de Quimper Communauté, dont 90% au titre de l'agence d'urbanisme et 10% au titre des activités pays (0,9 M€) ;
- 19% de contributions des communautés de communes de Cornouaille, dont 1/3 au titre de l'agence d'urbanisme et 2/3 au titre du pays (0,35 M€) ;
- 7% de contributions des autres partenaires cornouaillais (chambres, SCoT, communes), dont 2/3 au titre de l'agence d'urbanisme et 1/3 au titre du pays (0,15 M€).

### LES EQUIPES DE TRAVAIL :

L'agence compte à présent 24 postes de travail au terme de l'intégration des équipes pays :

- 3 emplois de direction : directeur, directeurs économie et urbanisme et 4 assistantes sur accueil, secrétariat et gestion ;
- 4 postes en développement économique et 3 au pôle tourisme ;
- 1 poste sur les financements territoriaux et 3 postes en ressources (observation, carto, doc-web) ;
- 3 postes en urbanisme-aménagement et 3 postes au pôle énergie ;  
⇒ soient 3 cadres de direction, 9 cadres, 9 techniciens ou conseillers et 3 assistantes.

Mouvements de postes 2011 : 1 suppression (directeur pays) et 3 créations (assistante de gestion, assistante d'études urbanisme et conseiller énergie).

Recrutements en cours : 1 assistant(e), 1 chargé(e) d'études observatoire, 1 conseiller(e) énergie.